

ACADÉMIE de Toulouse - SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE de la Haute-Garonne
FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^{ème} DANS UN COLLÈGE PUBLIC (1) - Volet 2
Année scolaire 2023-2024

A - Élève		
Nom de famille :		Nom d'usage :
Prénom(s) :		Niveau ou cycle : <input type="text"/>
Sexe	Né(e) le :	Lieu de naissance :
École :		
Adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire :		

B - Collège public de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire (2) Sectorisation des collèges Haute-Garonne

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE

C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?
--

D - Formation demandée pour la classe de 6ème ? <i>Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6ème (à l'échelle du département)</i>
Formation :

E - Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6ème ? <i>Se reporter à l'annexe avec la liste des langues vivantes enseignées en classe de 6ème (à l'échelle du département)</i>	
Langue vivante (<i>obligatoire</i>) :	Langue vivante (<i>facultative*</i>) :
<i>* A préciser si vous envisagez pour votre enfant l'apprentissage d'une 2ème langue vivante en classe de 6ème</i>	

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur
--

Nom du collège public :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Motif(s) de la demande de dérogation :	

G - Orientation vers les enseignements adaptés (EGPA) ?
--

Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés* ? *SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté ou EREA : établissement régional d'enseignement adapté <i>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F – Demande de dérogation'.</i>

H - Orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?
--

Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH* ? *MDPH : maison départementale des personnes handicapées <i>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F – Demande de dérogation'.</i>

I - Signature des responsables de l'élève
--

Attention : la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA		
Noms prénoms	Signatures	Date

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

(1) Ne présage pas d'une décision de passage en classe de 6ème

(2) Le collège de secteur est celui du secteur géographique correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire